

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL VIDOURLE CAMARGUE

1^{ER} Comité de pilotage

Mercredi 10 novembre 2021

Au PETR Vidourle Camargue - Aimargues

Séance du mercredi 10 novembre 2021.

Présents : Pierre Martinez, Patrice Spéziale, Jean-Paul Cubilier, Marceau Uriol, Guillaume Chazelle, Carole Guillet-Vallat, Philippe Castanet, Nathalie Bonneric, Cécile Caillol, Rémi Dumas, Antoine Carlin, Claire Meunier, Andréa de Hüllesen., Flora Pelissier, Aubane Verger.

Excusés : Jacques Gravegeal, Marc Larroque, Fabienne Dhuisme, Sébastien Imbert, Ludovic Bastid, Christophe Correia, Muriel Thibon, Christian Cazin, Sylvie Ginisty-Teulon, Cécile Brossard, Gaëlle Boismery.

Équipe du PETR: Maxime Charlier, Titouan Denimal-Pinto.

Pour la première fois depuis le démarrage de la mission PAT Vidourle Camargue, le PETR a réuni son comité de pilotage, noyau dur de sa gouvernance alimentaire territoriale. L'occasion de se rencontrer pour l'ensemble des différents acteurs, d'échanger sur les enjeux alimentaires et agricoles qui composent le territoire mais surtout de prendre connaissance des prochaines étapes et échéances qui construiront ce Plan Alimentaire Territorial.

ORDRE DU JOUR :

1. Retour sur la consultation des EPCI > séance du 24 septembre 2021
2. Vers une gouvernance alimentaire territoriale inclusive et multi-acteurs
3. Le calendrier prévisionnel
4. Concertation territoriale à venir : 3 sessions prévues entre décembre 2021 et janvier 2022
5. État d'avancement du diagnostic, difficultés et remarques des acteurs présents.
6. Questions diverses

COMPTE RENDU :

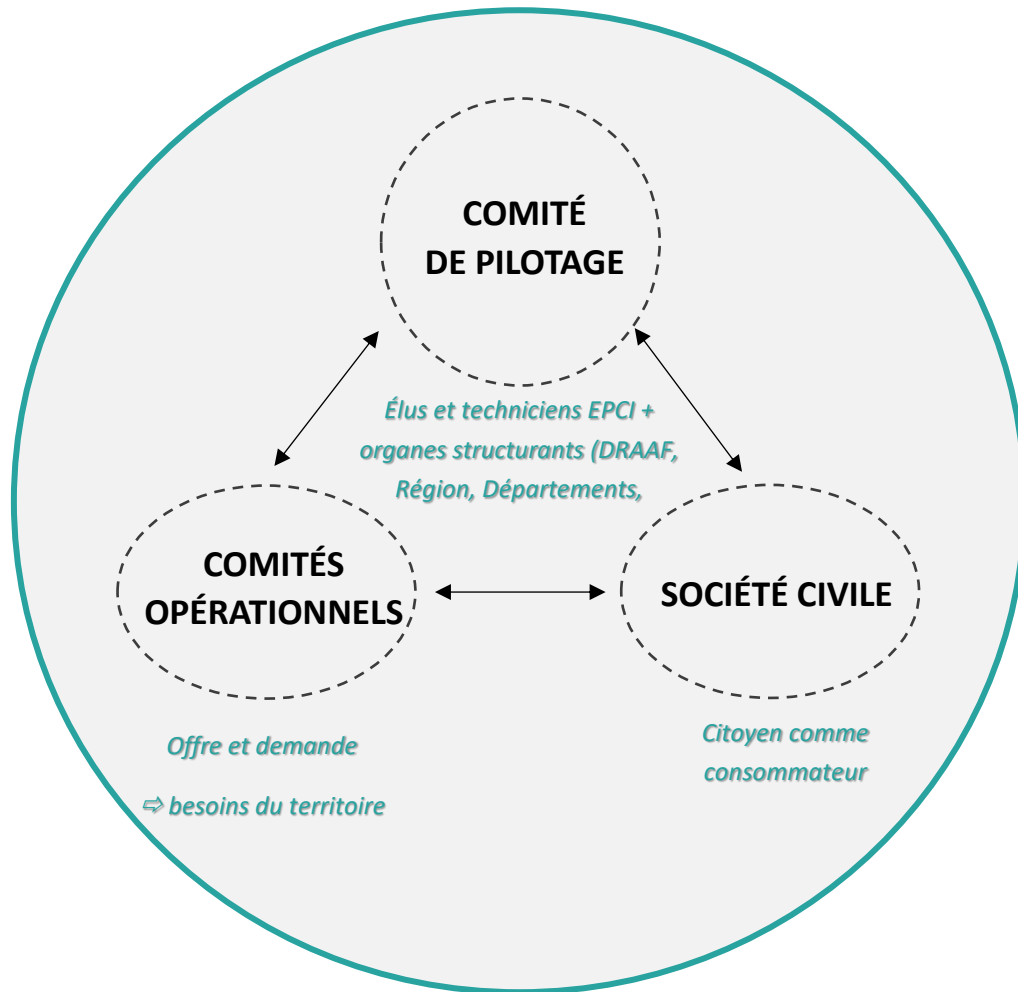
1 Retour sur la consultation des EPCI > séance du 24 septembre 2021

⇒ État d'avancement de chaque communauté de communes en matière d'alimentation :

EPCI	Type de politique alimentaire	Thématiques dominantes
CC Petite Camargue	PAT Niveau 1 : Lauréat pour 100 000 € d'actions émergentes « Développer et valoriser une alimentation et une	- Environnement dont lutte contre le gaspillage alimentaire - Éducation alimentaire

	agriculture durable en Petite Camargue ».	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du patrimoine alimentaire - Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective.
CC Pays de Sommières	Pas de candidature à l'appel à projet de niveau 1 mais formalisation d'une politique alimentaire globale à l'échelle de la communauté de communes.	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement dont lutte contre le gaspillage alimentaire - Éducation alimentaire - Mise en valeur du patrimoine alimentaire - Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective.
CC Terre de Camargue	Priorité mise autour de la restauration scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement dont lutte contre le gaspillage alimentaire - Éducation alimentaire - Mise en valeur du patrimoine alimentaire - Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective.
CC Pays de Lunel	Pas de PAT mais actions mise en place en amont via l'agriculture. Manque d'info sur la restauration collective (à compléter).	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du foncier et valorisation des friches. - Réflexion autour de la transition agricole et l'installation d'agriculture aux pratiques plus vertueuses... - A compléter...
CC Rhône Vistre Vidourle	L'alimentation n'est pas structurée à l'échelle du territoire bien que l'engagement politique soit présent. Besoin de clarté quant à la manière dont il faudrait s'emparer de cette thématique via des actions pragmatiques. Avant d'engager toute action, la communauté de communes souhaiterait s'intercaler sur les grands axes qui découleront de la stratégie du PAT Vidourle Camargue pour ensuite les mettre en cohérence avec des actions concrètes à l'échelle intrinsèque.	<ul style="list-style-type: none"> - Bases de réflexion sur les jeunes agriculteurs, les biodéchets et la restauration collective (cuisine centrale) - Pour le moment : Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective.

2 Vers une gouvernance alimentaire territoriale inclusive et multi-acteurs.



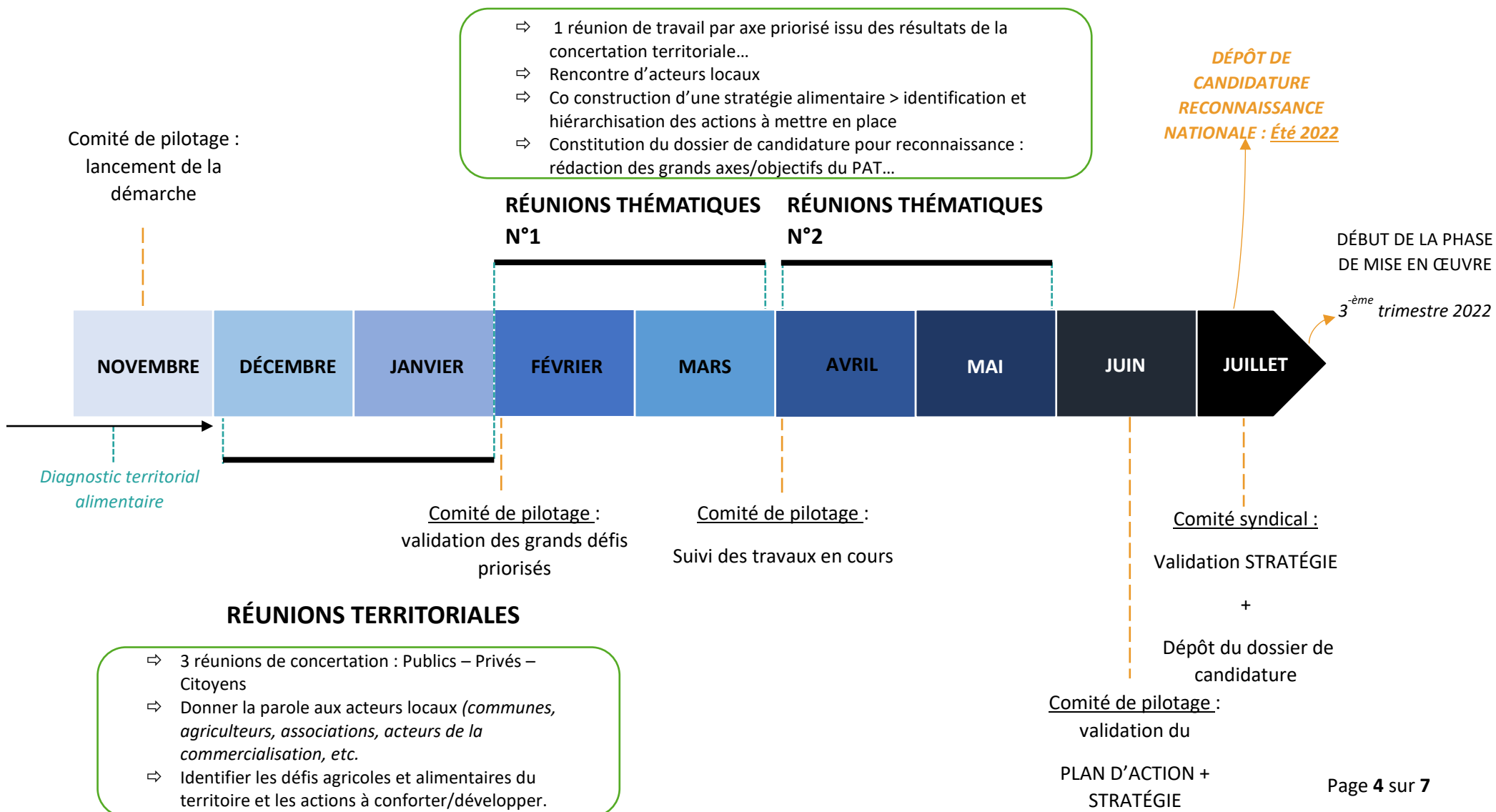
Comités de pilotage PAT : Suivi de l'avancement du programme et du travail engagé/ Valider les orientations stratégiques et le plan d'actions qui en découlera.

Comités opérationnels : Favoriser l'interconnaissance des acteurs/ Approfondir le travail engagé sur les axes priorisés et pouvoir faire émerger des pistes actions structurantes à mettre en œuvre.

Réseau de correspondants alimentaires : Simple désignation par les communes d'1 ou 2 référents par commune (élus ou société civile) ayant un intérêt transversal sur cette thématique alimentaire.

- Les correspondants permettront d'établir un lien permanent entre le PETR, sa mission PAT et l'ensemble des habitants. Leur implication favorisera le rayonnement du PAT dans tout le territoire ;
- Ils pourront assurer la veille, l'information et le suivi des projets dans leur commune tout en attirant de potentiels futurs projets ;
- Ce réseau qui sera une véritable ressource en matière d'initiatives locales permettra d'épauler le PETR dans la construction du diagnostic alimentaire territorial et la stratégie, le but étant qu'elle soit la plus en adéquation possible avec les réalités du terrain.

3 Le calendrier prévisionnel



- ⇒ Février à mars : 1^{ère} session de comité technique, de groupe de travail :
 - Affinage et analyse des problématiques rencontrés sur le terrain ;
 - Intervention d'organismes techniques spécifiques en fonction des axes priorités ;
 - Partage d'expériences locales réussies par d'autres territoires...
- ⇒ Avril à mai : 2^{nde} session de groupe de travail dédiée à la formalisation d'actions concrètes à mettre en œuvre, le but étant d'établir un plan d'actions pluriannuel et viable.

Ces deux étapes seront ponctuées d'une restitution pour permettre de faire connaître les travaux ayant été dans chacun des axes (décloisonner les savoirs de l'alimentation entre chacun des acteurs...) et poursuivre l'enrôlement des acteurs locaux.

4 Concertation territoriale à venir : 3 sessions (élus, techniciens et réseau citoyens) prévues entre décembre 2021 et janvier 2022

1. Opération « Carte blanche »

- « Ce que j'aimerais sur mon territoire c'est ... »
- « Comment j'imagine le système alimentaire de mon territoire ? »
- « Ce que m'inspire le PAT, c'est : ... »
- « Ce que le PAT pourrait améliorer/développer : ... »

Durée : 3 H

2. Restitution/découverte des enjeux alimentaires/agricoles du territoire

- ⇒ Bassin de vie : mangeurs & consommateurs
- ⇒ Bassin productif : quelles dynamiques agricoles ?!
- ⇒ Accès aux produits
- ⇒ Mobilisation territoriale alimentaire : croisements entre production et consommation

Entre chaque **PARTIE** > Constitution AFOM, remarques diverses et propositions d'approfondissements...

3. Hiérarchisation des 4 défis agricoles et alimentaires

*Diagnostic qui sera restitué en 4 chapitres en une 15 aine de minutes. Et chaque chapitre sera ponctué d'un temps d'échange d'une vingtaine de minutes en petit groupe (propositions d'approfondissements, remarques sur le diagnostic...), et constitution de l'AFOM (atouts, forces, faiblesses, menaces).

5 État d'avancement du diagnostic, difficultés et remarques des acteurs présents.

⇒ **Déjà une soixantaine d'acteurs rencontrés...**

Les quelques grandes lignes du diagnostic de territoire :

- Foncier : Accès au foncier difficile, lié notamment au contexte périurbain qui génère comportements spéculatifs et concurrence forte des activités pouvant s'y intégrer...difficultés d'installation hors cadre familiale.
- Production : Insuffisance de l'offre en volume (moins en diversité) > couplé avec manque outils de transformation et filières arboricoles qui font face à beaucoup d'importations...mais agriculture qualitative et diversifiée. (Par exemple 37,5% de la SAU totale est en bio certifié bio et en conversion)
- Consommation : Grande diversité en matière de niveau de vie donc population ayant tendance à s'appauvrir + manque de visibilité de la production alimentaire locale notamment qualitative ou pour restauration collective...Produits locaux parfois chers donc peu accessibles (en tout cas, pas par tous...) Enjeux de relocaliser le pouvoir d'achat sur le territoire des actifs qui travaillent à l'extérieur (46% des résidents du territoire travaillent à l'extérieur)

Enquête régionale Occitanie (2018) > Pour ceux qui ne font pas leurs courses en circuits courts, quelles en sont les principales raisons ?

54% déclarent soit qu'ils n'ont pas de visibilité sur cette offre en produit locaux proche de chez eux et/ou d'autres précisent qu'il n'y a pas de structures de ce type proches de chez eux.

30 % : la question du temps, qu'on peut lier au fait qu'il n'y a pas non plus de lieu proposant un panel complet de produits.

- Gouvernance : Nombreuses initiatives locales sont prises en compte pour améliorer l'alimentation et/ou l'agriculture ...La question alimentaire fait partie des priorités engagées ou à engager par les communes et communautés de communes.
- Distribution : Approvisionnement qui se concentre principalement en zone urbaine/périurbaine malgré des marchés de plein vent hebdomadaires qui maillent tout de même le territoire. La problématique qui persiste est celle de l'identification dans ces marchés des producteurs locaux, directs, etc. La grande et moyenne distribution représente plus de 75 % des achats alimentaires donc circuit le plus emprunté.

6 Remarques et questions diverses

De nouveaux enjeux relevés :

- Besoin d'améliorer/ développer la structuration de filières agricole dont la production est parfois gaspillée ou donnée aux animaux alors qu'elles pourraient faire l'objet d'une valorisation dédiée à la consommation humaine (exemple avec les carottes...pourquoi n'avons-nous pas de légumerie sur le territoire ?!...) > PAT d'Alès se lance dans la démarche de construction d'une légumerie.

- Les produits vendus en bord de route sont-ils vraiment tous locaux ? > Le département du Gard travaille au recensement des points de vente en bord de route. L'objectif étant de faire en sorte que davantage de produits locaux se retrouvent sur ces étales.
- Enjeux d'éducation alimentaire des citoyens et consommateurs > Quels moyens mettre en œuvre pour sensibiliser ces citoyens ? Comment permettre aux consommateurs d'identifier les bons produits ? Quelles solutions pour faire valoir aux touristes les produits cultivés sur le territoire ? etc.

D'autres partenaires à associer à la démarche :

- Éducation Nationale via rectorat (lien avec les actions mises en place dans le milieu scolaire en faveur des jeunes publics)
- CIVAM Racines (Hérault et Gard)
- Lycée Agricole (Lycée d'Alzon par exemple, etc.)
- SOLAAL : Solidarité des producteurs agricoles et de filières alimentaires

Dans le cadre du diagnostic > approfondir l'entrée « environnement et alimentaire » :

- ADEME
- CPIE Gard, etc.

PARTAGE DES EXPÉRIENCES/ OUTILS EXISTANTS :

Région

- Plan d'actions régional sur le foncier lancé d'ici fin 2021 : axe déployé autour de la préservation des terres agricoles, facilitation d'accès et mobilisation du foncier agricole.
- Grande et moyenne distribution : Assises de la distribution durable Occitanie > La Région s'est engagée avec 6 enseignes de la grande distribution à former un pack pour valoriser les produits et producteurs régionaux à travers la signature d'une Charte d'engagement pour la grande distribution durable en Occitanie.
- Plateforme Occit'Alim : rapproche les producteurs des consommateurs grâce à l'implication des acteurs de la restauration collective d'Occitanie.

Départements (Gard et Hérault)

- Les ADDEAR (association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural) accompagnent et parrainent les personnes ayant un projet d'installation agricole, les paysans en activité désireux de faire évoluer leur système de production vers plus d'autonomie...
- Réseau INPACT : Réseau qui réunit les compétences de plusieurs associations territoriales qui accompagnent l'émergence, le maintien d'une agriculture citoyenne et alternative (Terres de liens, ADEAR, CIVAM, Solidarité Paysans, Boutiques paysannes, etc.)
- AGRILocal : Plateforme innovante de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux, acheteurs publics et privés.

Autres dispositifs

- Commune de Saussines : Cantine 100% bio et part importante de l'approvisionnement local. Le prestataire « Passe Muraille » travaille avec la commune pour l'élaboration des repas.